



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

La ministre

Paris, le

19 DEC. 2014

Monsieur le Président,

Mes propos concernant la polémique née de l'interdiction des feux de cheminée à Paris vous ont ému. A la suite de notre entretien téléphonique, je tenais à vous assurer de toute la confiance que j'accorde à Airparif, ainsi qu'à l'ensemble du réseau des associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA).

J'avais, comme vous le savez, mis en garde très tôt contre l'incompréhension que pourrait susciter cette mesure et j'estime qu'il aurait été préférable d'éviter cette polémique, qui nuit en définitive au combat commun que nous menons en faveur de la qualité de l'air. Vous connaissez au demeurant mon engagement résolu sur cette question. Les mesures ambitieuses que projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte comporte dans ce domaine en sont l'illustration et j'ai, lors du conseil des ministres européens du 17 décembre dernier, joint ma voix à celle de plusieurs de mes homologues pour appeler la Commission européenne à maintenir le paquet air qu'elle envisage de retirer de son agenda.



Monsieur Jean--Félix BERNARD
Président
Airparif
Surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France
7, rue Crillon
75004 PARIS

Souhaitant que le ministère de l'écologie et les AASQA poursuivent leur fructueuse collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

très attentif


Ségolène ROYAL
